

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1844.

BUDGET DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (¹).

Amendements présentés par M. le Ministre des Travaux Publics.

MINES.

INGÉNIEURS ET CONDUCTEURS.

J'ai l'honneur de proposer à la Chambre de porter à fr. 120,000, le crédit de fr. 116,300 alloué l'année dernière pour les *traitements des ingénieurs et conducteurs*.

ÉCOLE DES MINES.

J'ai l'honneur de proposer à la Chambre d'ajouter un 5^e article au chap. IV (des Mines) du budget du Département des Travaux Publics. Ce 5^e article serait ainsi formulé :

« ART. 5. Jurys d'examen; voyages des élèves des mines . . . fr. 6,000

(¹) Budgets généraux et annexes, n° 2.

Rapport, n° 198.

Amendement, n° 223.